

## Lettre d'engagement co-organisation | Forum Mondial Convergences 2019

En répondant à l'appel à contributions envoyé par Convergences, la structure candidate certifie qu'elle a bien pris connaissance des éléments ci-dessous et s'engage à les respecter.

### 1. Co-organisation

La co-organisation d'une session signifie qu'ensemble, Convergences et la structure co-organisatrice allient leurs expertises et leurs réseaux pour co-construire une session intéressante et dynamique, tant sur le fond que sur la forme. La structure co-organisatrice s'engage donc à respecter à la fois la ligne éditoriale du Forum (thématiques et enjeux), et l'esprit de Convergences, qui est de démontrer la pertinence et la force du travail multi-acteurs et des solutions innovantes. Les sessions valoriseront donc **des solutions concrètes** pour contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et la construction d'un monde 3Zéro (« Zéro exclusion, Zéro carbone, Zéro pauvreté»). Autant que possible, des solutions « *Tech for Good* », qui mettent les technologies au service du bien commun, seront présentées. Convergences s'engage à accompagner le co-organisateur et à mobiliser son réseau pour le succès de la session, dont l'organisation co-organisatrice est responsable du bon déroulement.

La structure co-organisatrice accepte que la **co-organisation** d'une session implique les éléments suivants :

- Tout intervenant **devra être validé par Convergences avant d'être invité par la structure contributrice** (et vice-versa) ;
- Convergences pourra proposer des intervenants et modérateurs, notamment pour appuyer la cohérence globale de la programmation, et favoriser la parité et la diversité.
- Les éléments constitutifs de la session (titre, enjeux, déroulé) doivent être **validés par Convergences et la structure contributrice avant d'être communiqués aux intervenants et en externe**.
- Le format choisi par la structure co-organisatrice devra être raisonnablement maîtrisé par cette dernière dès le début du processus de cadrage et de préparation, afin de garantir le meilleur déroulement de la session.

**Le respect des délais communiqués par Convergences** pour les différentes étapes du processus et le maintien d'une **communication fluide et régulière en tout temps** – notamment sur les attentes et les besoins de la structure co-organisatrice en termes d'appui de la part de Convergences – sont déterminants pour le bon déroulement des préparatifs et de la session.

En outre, la structure co-organisatrice s'engage à constituer un **panel** représentant :

- La **parité** : la parité femmes-hommes est une valeur centrale pour Convergences. Toutes les sessions doivent avoir une représentation équilibrée de femmes et d'hommes.
- La **diversité des secteurs** : les intervenants devront représenter les secteurs solidaire, public, privé, académique et des médias. Attention : **Il ne peut pas y avoir 2 représentants d'une même structure dans le même panel**.
- L'**international** : si le sujet de la co-organisation s'y prête, au moins un des intervenants doit être de nationalité étrangère, ou travailler à l'étranger pour une institution étrangère. La couverture des frais de déplacement par Convergences fait l'objet d'une validation au cas par cas, à la discrétion de Convergences.

### 2. Coût de la co-organisation

La co-organisation d'une session au Forum Mondial Convergences induit une participation aux frais de l'organisation de la session. Elle est donc **payante**. Il est entendu par la structure co-organisatrice que ces frais ne correspondent pas à la vente d'une prestation commerciale.

La structure doit se rapporter à la **grille des coûts de co-organisation** ci-dessous afin de connaître le montant de la participation aux frais demandée pour la co-organisation.

Le règlement devra être effectué dans un délai maximal de 60 jours après émission de la facture correspondante, faute de quoi la session pourra être annulée.

Grille des coûts de co-organisation	
Type de structure	Montant de la participation
Acteur public Organisation internationale Entreprise (plus de 50 salariés) Fondation	5 000 €
Entreprise (50 salariés ou moins)	3 500 €
Académique Association Entreprise sociale	2 000 €

En contrepartie, la structure co-organisatrice bénéficie d'une **visibilité sur le programme du Forum, d'un Pass 4 personnes pour le Forum Mondial Convergences, et de 2 accès à l'espace intervenants.**

### 3. Prise en charge

Convergences s'engage à prendre en charge **la logistique de la session** : invitation des intervenants, préparation du PowerPoint de la session, gestion des aspects pratiques de la prise de parole, repas des intervenants et billets d'entrée au Forum gratuits pour tous les intervenants et pour les co-organisateur (Pass 4 personnes, comprenant l'intervenant co-organisateur).

### 4. Communication

La structure co-organisatrice s'engage à **communiquer** en amont sur le Forum Mondial Convergences 2019, notamment sur la session qu'elle co-organise avec Convergences. Les éléments de communication seront disponibles dans le **kit de communication** qui sera envoyé par Convergences et pourront être personnalisés par l'organisation. Notamment, la structure co-organisatrice s'engage à annoncer sa participation au Forum Mondial Convergences 2019 via :

- L'envoi d'une newsletter dédiée ;
- L'annonce de sa participation sur son site internet ;
- L'annonce de sa participation sur ses réseaux sociaux.

Dans le cadre de cette communication, la structure co-organisatrice s'engage à utiliser la charte graphique du Forum Mondial telle que déclinée dans le kit de communication fourni par Convergences.

<p>Fait à ....., le .....,</p> <p>Prénom NOM :</p> <p>Nom de la structure :</p> <p>Signature :</p>
--